

Séance du mardi 18 juin 2024, 9 h en visioconférence

Procès-verbal



Membres Présents : Éric ALONZO, Isabelle BACHELIER-VELLA, Noël JOUTEUR, Ruth MARQUES, Sabine SAINT-GERMAIN, Philippe SCHMIT.

Excusés : Brian PADILLA, Sylvie BANOUN, Jean SOUVIRON

Pôle d'appui et collaborateurs : Anne-Laure VERNEIL cheffe du DEE, Tristan AVRY adjoint, Agathe MOZER, Gabriel SOL, Elise DU BASTY, Gauthier CACERES, stagiaires

A - informations diverses

- actualité du DEE

- Le DEE se trouve en situation de tension sur l'instruction avec plusieurs dossiers non attribués. Anne-Laure VERNEIL propose la mise en place d'un tableau de suivi en période dégradée sur osmose qui permettrait de suivre les retards potentiels.

- Un point est fait sur les situations de mobilité des agents durant l'été.

- actualité MRAe

- Compte rendu du rendez-vous avec Emmanuelle GAY :

- Une visite de terrain a été effectuée la semaine dernière en Essonne et dans la Seine et Marne avec les stagiaires (Gauthier CACERES, Elise DU BASTY, Agathe MOZER et Gabriel SOL) sur les sites : le Data center de Lisses (91) ; le Data center des Ulis (91) ; le futur Data center de Corbeil (91) ; le site de l'OAP de Linas (91) ; le centre de déchets de Vert-le-Grand (91), le parc photovoltaïque d'Etrechy (91) ; la ZAC Val Vert au Plessis-Pâté (91) ; le Centre-ville Melun (77), l'entrepôt Zalando à Villaroche (77), les quartiers NPNRU de Brunoy et des Hautes Mardelles (91).

- Bibliothèques de paragraphes : Isabelle BACHELIER-VELLA invite les membres de la MRAe à faire une première relecture pour vérifier la pertinence de ce qui a été ajouté. Rappel : il est important de sourcer les paragraphes pour bien comprendre le contexte qui nous a amené à les rédiger. Eric ALONZO invite Gauthier CACERES à travailler également sur la bibliothèque de paragraphe au regard du travail qu'il réalise actuellement sur le renouvellement urbain.

- Sur la rémunération des membres associés : ce point sera évoqué lors de l'assemblée générale de l'IGEDD.

B - points à délibérer

- Procès-verbal de la séance du 5 juin 2024

adopté

- dossiers à répartir + relecteurs à désigner

Nouveaux
dossiers à
placer ici

numéro dép

DL

coord.

18/06/2024	ACPIF-2024-00X	77	Meaux	<u>Révision du PLU</u> <u>CPréalable</u>	02/07/2024	NJ
18/06/2024	ACPIF-2024-008	93	Saint-Denis	<u>Cathédrales du rail</u>		PS
18/06/2024	AKIF 2024-053	91	Chevannes	<u>MeCDP rue de Libération</u>	27/07/2024	PS
18/06/2024	AKIF 2024-052	91	Briis-sous-Forge	<u>MS n°1 du PLU</u>	31/07/2024	PS
18/06/2024	AKIF 2024-054	77	Jaignes	<u>MS n°2 du PLU</u>	30/07/2024	PS
18/06/2024	DKIF-2024-016	93	Villepinte	<u>MecDUP ORCOD-IN</u>	27/07/2024	PS
18/06/2024	AKIF 2024-0XX	93	EPT Est Ensemble	<u>MencDP PLUI</u>	31/07/2024	PS
18/06/2024	AKIF-2024-056	78	Saint-Arnoult-en- Yvelines	<u>MS n°5 du PLU</u>	07/08/2024	IBV
18/06/2024	APJIF-2024-052	94	Noisiel	<u>Deux Parcs-Luzard</u>	22/07/2024	SB
18/06/2024	APJIF-2024-046	78	Mareil-Marly	<u>Quartier des Violettes</u>	30/07/2024	PS
18/06/2024	APJIF-2024-044	94	Choisy-le-Roi	<u>ZAC du Port</u>	27/07/2024	NJ
18/06/2024	APJIF-2024-045	95	Goussainville	<u>Quartier de la gare</u>	07/08/2024	RM
18/06/2024	APJIF-2024-054	95	Garges-lès-Gonesse	<u>Géothermie Garges</u>	07/08/2024	NJ
18/06/2024	APJIF-2024-055	93	Dugny	<u>Géothermie Dugny</u>	07/08/2024	IBV
18/06/2024	APJIF-2024-048	92	Clichy-la-Garenne	Immobilier mixte et parc BIC	31/07/2024	JS
18/06/2024	APJIF-2024-049	94	Noiseau	<u>ZAC des portes de Noiseau</u>	31/07/2024	SB
18/06/2024	APJIF-2024-050	78	Louveciennes	<u>Site de Villevert</u>	31/07/2024	EA
18/06/2024	APJIF-2024-045	94	Ivry-sur-Seine	<u>lot ZAC Ivry confluence</u>	27/07/2024	NJ
18/06/2024	APPIF-2024-55	93	Montfermeil	<u>MS n°5 PLU</u>	07/08/2024	JS
18/06/2024	APPIF-2024-0XX	77	Moussy-le-Vieux	<u>Élaboration du PLU</u>	21/08/2024	PS
18/06/2024	APPIF-2024-XX	91	La Ville du Bois	<u>Révision du PLU</u>	06/09/2024	SSG
18/06/2024	APPIF-2024-XX	77	Couilly-Pont-aux- Dames	<u>Révision du PLU</u>	31/08/2024	PS
18/06/2024	APPIF-2024-0XX	78	Rambouillet	<u>Révision du PLU</u>	21/08/2024	BP

réattribution de certains dossiers.

15/05/2024	APPIF-2024-079	91	Verrières-le-Buisson	<u>Modification n°1 du PLU</u>	25/07/2024	IBV
18/05/2024	APJIF-2024-044	94	Choisy-le-Roi	<u>ZAC du Port</u>	27/07/2024	NJ

- information sur les séances envisagées à la rentrée

Au regard du départ et du non remplacement immédiat de l'assistante du président, une réflexion sur la réorganisation des séances doit être engagée. Philippe SCHMIT propose d'organiser une séance par quinzaine au lieu d'une par semaine. Cela nécessiterait des séances plus longues, une plus grande concision et une révision des délais pour le DEE. Cette proposition est accueillie favorablement au moins pour la période allant de la rentrée à la fin d'année 2024.

C - cas par cas

AKIF-2024-044 94 **Paris Est Marne et Bois** [MECDP PLUi Ecrins Forez](#) 19/06/2024 NJ

Soumission

AKIF-2024-045 91 **Brunoy** [Modification n°1 PLU](#) 19/06/2024 NJ

Soumission

E- avis sur PJT et sur PP

APJIF-2024-031 77 **Le Mesnil Amelot** [Géothermie Guivry Lot 1](#) 12/06/2024 IBV

APJIF-2024-032 77 **Le Mesnil Amelot** [Géothermie Guivry Lot 2](#) 12/06/2024 IBV

APJIF-2024-033 77 **Le Mesnil Amelot** [Géothermie Guivry Lot 3](#) 12/06/2024 IBV

adopté

APJIF-2024-034 91 **Plessis-Pâté et Fleury-Mérogis** [Parc ZAC Val Vert](#) 12/06/2024 EA

adopté

APJIF-2024-035 92 **Courbevoie** [Village Delage](#) 11/06/2024 RM

adopté

F-Communication

Fiches sur l'eau, rappel

Après avoir finalisé 25 fiches, le groupe de travail touche à sa fin. Ces fiches constituent une source d'information riche qui devrait être exploitée et partagée avec le DEE pour établir un socle d'informations communes. L'analyse du contenu de ces fiches et leur adoption aura lieu le 17 juillet 2023. Noel JOUTEUR sélectionnera 4 ou 5 fiches prioritaires et les inscrira à l'ordre du jour de la séance sur Osmose.

[Modèle des avis conformes+ avis](#) SSG

Modèle d'avis conforme du 24 janvier 2024. Sabine SAINT-GERMAIN a prévu 3 considérants pour expliquer l'avis :

- Un premier considérant visant à rappeler la méthode retenue par le droit français et par le droit de l'UE pour déterminer la décision. Il s'agit simplement d'un rappel des dispositions pertinentes du code de l'environnement et de la directive 2001/42.
- Un second considérant sur les caractéristiques du document soumis.
- Et un dernier sur les incidences potentielles du document sur la santé et l'environnement.

Enfin, il convient de rédiger une conclusion ramassée, avec les éléments principaux qui motivent la soumission ou la dispense.

Il faudra intégrer dans ce modèle la question des soumissions partielles/conditionnelles, spécificités de la MRAe IDF.

Ce modèle d'avis conforme est ainsi adopté.

Point sur les premiers retours des questionnaires (notamment des commissaires enquêteurs)

Présentation d'Agathe Mozer :

- Tout d'abord, il convient de noter les nombreux compliments dans les réponses des commissaires enquêteurs. 90. Les avis sont souvent utilisés en tant que synthèse du dossier.
- Selon eux, les autorités décisionnaires reprennent les avis de la MRAe. Toutefois, l'utilisation par le public est plus limitée. Un tiers des personnes interrogées indiquent que le public n'y a pas recours du tout. L'avis est difficilement accessible, tant en termes de vocabulaire que de localisation dans le dossier. Pour qu'il soit mieux mobilisé, il doit être plus facile à trouver, d'autant plus que sa présentation varie selon les dossiers. Enfin, les enquêtés soulignent un manque de communication (que ce soit au niveau de l'enquête publique mais aussi sur l'existence même de l'autorité environnementale).
- Demandes des commissaires enquêteurs : la hiérarchisation des enjeux environnementaux et sanitaires par la MRAe ; le dialogue (que ce soit avec la MRAe ou avec les membres du DEE) ; la participation de la MRAe en aval, au moment de l'enquête publique ; la mise en place d'une synthèse destinée au grand public.

Comment partager le questionnaire avec le grand public ? réseaux étudiants, sortie des urnes, micro-trottoir, passer par les communes...

Analyse effectuée par l'Institut de la transition foncière sur les avis de la MRAe

La MRAe IDF avait reçu Jean GUIONY, président de l'institut de la transition foncière (ITF), lors d'une séance du mois de mars. L'institut a lu nos avis et a envoyé une note d'analyse sur la prise en compte des sols par l'Autorité environnementale. Ils ont relevé quelques points :

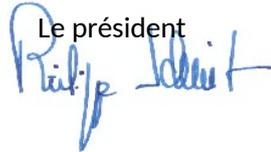
- Dans la structuration des avis, il n'y a pas d'entrée « sols »
- Bonne prise en compte de la pollution des sols et de la capacité d'infiltration
- Rien par rapport aux masses d'eaux
- Biodiversité du sol rarement évoquée
- Séquestration carbone par le sol peu évoquée
- Fertilité des sols insuffisamment évoquée
- Dégradation des sols peu prise en compte

Ils font des recommandations pour améliorer nos avis :

- Acter une définition des sols dans les avis
- Demander d'enrichir les études d'impacts d'un cadre d'analyse sur les sols (état initial, analyse des incidences, mesures ERC...)
- Déterminer un seuil de dégradation des fonctions écologiques des sols à partir duquel le renoncement au projet s'impose
- Orienter, dans les avis de la MRAE, vers des outils d'aide à la prise de décision
- Multiplier et/ou renforcer les méthodes de compensation / obligation de restauration dans leur volet sols.

La note de l'ITF sera envoyée à l'ensemble des présidents de MRAe. Il sera nécessaire de réfléchir en séance à l'opportunité de créer une rubrique spécifique et il faudra préparer une réponse collective aux recommandations de l'ITF.

Pour la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France,

Le président


Philippe SCHMIT